

## L'aide à l'immobilier d'entreprises des TPE et PME

Dernière mise à jour : 01-03-2010

Vous dirigez une entreprise industrielle et projetez de construire ou d'agrandir vos locaux d'activités? Nous pouvons vous accompagner financièrement dans la réalisation de votre projet.

L'aide à l'immobilier pour les entreprises industrielles a pour objectif de favoriser le développement des entreprises et l'implantation de nouvelles activités dans la Somme.

L'aide prend la forme d'une subvention, calculée en fonction de différents critères : le nombre d'emplois créés par le projet, la taille de l'entreprise, sa localisation, la nature des travaux envisagés,...

Ce dispositif intervient en complémentarité avec l'aide à l'immobilier d'entreprise du Conseil régional de Picardie, et de certaines collectivités locales.

Afin de simplifier vos démarches, nous avons mis au point un dossier unique, rempli une seule fois par l'entreprise pour une instruction par les différents services.

Pour nous contacter et vérifier l'éligibilité de votre projet, cliquez [ici](#).

A télécharger : L'aide à l'immobilier d'entreprise des TPE et PME 2010-02-22 14:30:48 384.10 Kb